

Gland, le 25 juin 2021

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 24 juin 2021

Présidence : M. Pierre-Alain Bringolf

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 97 relatif à l'exploitation des espaces culturels de Grand-Champ;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- d'amender le montant du crédit en accordant un crédit complémentaire de CHF 38'000.- pour financer un système d'obscurcissement adéquat, soit :
- I. d'accorder un crédit de CHF ~~690'000.-~~ 728'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ce projet;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF ~~690'000.-~~ 728'000.-.

"Conformément aux articles 110 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Pierre-Alain Bringolf

Karine Teixeira Ferreira